

ALLIANCE POUR UNE AGRICULTURE PERFORMANTE ET DURABLE.



TOUTES
CULTURES

ADJUVANT AUTORISÉ AVEC
LES BOUILLIES HERBICIDES,
FONGICIDES ET INSECTICIDES

DJEEN

AUTORISÉ EN
RÈGLEMENT CE/834/2007

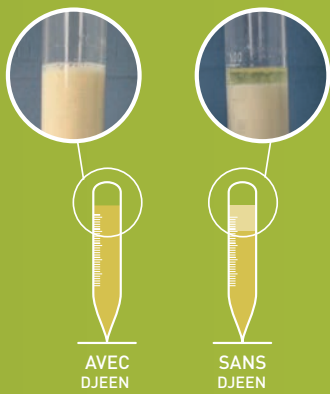
BIO
ET NOP



GAMME ADJUVANTS
MULTIFONCTIONNELS

Vivagro

AMM N° 2140227



REUSSIR LA MISE EN CUVE :

FACTEURS LIMITANTS	TYPES DE PRÉPARATIONS SENSIBLES
Qualité de l'eau : PH alcalins PH acides Dureté d'eau élevée	Majorité des matières actives Sulfonylurées en général Glyphosate ou forme de sel
Températures basses	Toutes les préparations sont sensibles
Volume d'eau faible	Mélange de plusieurs préparations

L'ALLIANCE DJEEN

DJEEN est un excellent émulateur qui favorise l'homogénéisation de la bouillie lors de conditions limitantes telles la pratique de faible volume d'eau, le mélange de plusieurs préparations ou avec des températures d'eau basses.

Mauvaises conditions d'application



Rétention



Qualité de la pulvérisation



Étalement



Pénétration

Déperditions au niveau de la plante



MAITRISER LES VARIABLES CLIMATIQUES :

FACTEURS LIMITANTS	TYPES DE PRÉPARATIONS SENSIBLES
Faible hygrométrie qui limite la mise en action	Produits systémiques ou trans-laminaires
Pluie qui provoque des pertes au sol	Produits de contact ou trans-laminaires
Fortes chaleurs qui provoquent la fermeture des stomates et une moindre assimilation des produits phytosanitaires.	Produits systémiques ou trans-laminaires

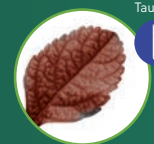
L'ALLIANCE DJEEN

DJEEN améliore la résistance au lessivage pour les produits de contact lors d'évènements pluvieux ou en présence de fortes rosées. DJEEN augmente la vitesse de pénétration et de translocation des matières actives systémiques ou trans-laminaires ce qui accélère et améliore l'efficacité en conditions de faible hygrométrie.

Effet de pénétration de DJEEN :



BENTAZONE SEUL 20 g/ha
PÉNÉTRATION : 2%



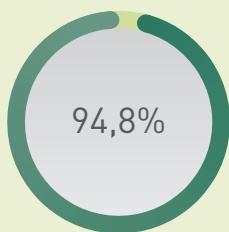
BENTAZONE + DJEEN 0,15 l/ha
PÉNÉTRATION : 16%



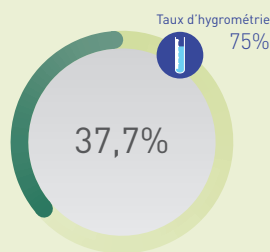
MAITRISER LES VARIABLES CLIMATIQUES :

VIGNE - FONGICIDE - ESSAI MILDIU 2013

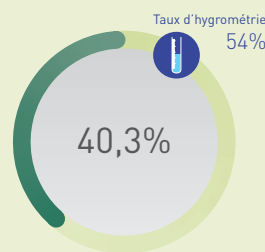
DJEEN associé à un programme conventionnel.



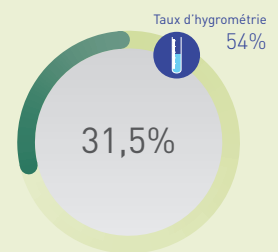
TÉMOIN



conditions optimales



conditions limitantes



conditions limitantes
+ DJEEN 0,15 l/ha

Mauvaise mise en cuve



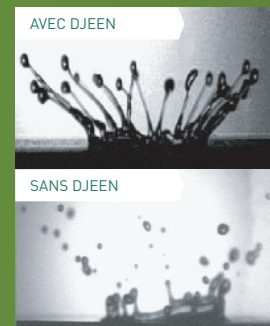
Qualité de la bouillie



MAITRISER LES VARIABLES BIOLOGIQUES :

FACTEURS LIMITANTS	TYPES DE PRÉPARATIONS SENSIBLES
Fortes pressions des populations fongiques et parasitaires	Produits de contact ou produits systémiques ou trans-laminaires
Stade développé des adventices ou fortes pressions	Tous produits qui nécessitent une mise en action rapide ou une répartition homogène
Difficulté pour atteindre la cible sur des organes peu accessibles (lépis, grappes, plantes à feuillage serré ou port dressé comme les graminées ou cuticule cireuse peu mouillable)	Produits de contact mis en difficulté pour couvrir de façon optimale des organes peu accessibles ou peu mouillables

Effet anti-rebond de DJEEN :



L'ALLIANCE DJEEN

Les effets anti rebond et étalant de DJEEN favorisent une répartition optimale de la matière active de contact sur la cible. Dans le cas de présence d'adventices à forte croissance (Datura, Chénopode..) ou de forte pression parasitaire, DJEEN augmente la vitesse de pénétration des matières actives systémiques ou trans-laminaires.

Déperditions au niveau de la plante

Lessivage



Limitation du lessivage



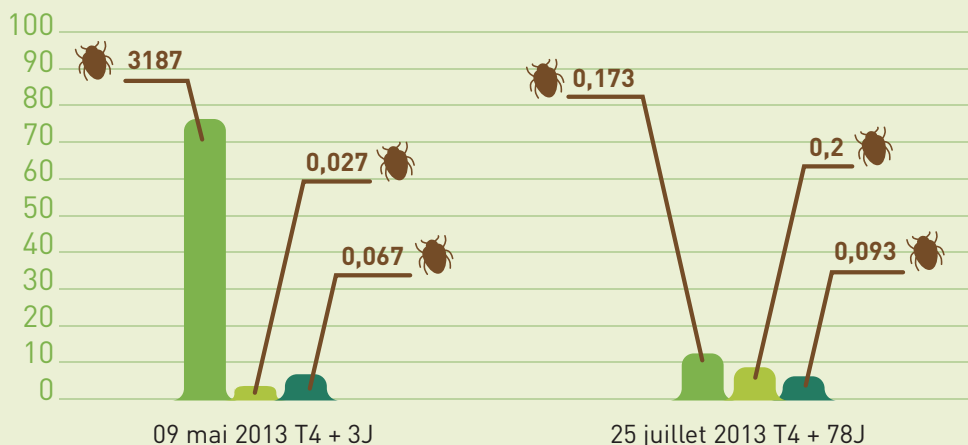
Humectant



Pénétration



MAITRISER LES VARIABLES BIOLOGIQUES : POMMIER - INSECTICIDE - ESSAI ACARICIDE 2013 DJEEN associé à l'abamectine.



Notation sur 25 feuilles

nb Acariens/feuille

TÉMOIN

ABAMECTINE 0,75 l/ha + HUILE MINÉRALE 2,2 l/ha

ABAMECTINE 0,75 l/ha + DJEEN 0,5 l/ha

DJEEN

ADJUVANT POUR BOUILLIES HERBICIDES, FONGICIDES ET INSECTICIDES

AMM N° 2140227

COMPOSITION :

790 g/l triglycéride éthoxylé 100E d'origine végétale
Formulation : Concentré émulsionnable

FONCTIONS :

- Améliore l'étalement
- Améliore la qualité de la bouillie
- Améliore la pénétration
- Réduction du lessivage

USAGES ET DOSES D'EMPLOI HOMOLOGUÉS :

DJEEN est homologué en association avec les bouillies herbicides, fongicides et insecticides sur toutes les cultures à la dose de 0,15 l / hl

RECOMMANDATIONS :

DJEEN est recommandé en association avec des préparations fongicides, herbicides et insecticides sur toutes cultures. Les doses recommandées sont fonction du volume d'eau utilisé décrit ci-dessous. La dose est identique quel que soit le type de bouillie associée.

VOLUME EAU	GRANDES CULTURES	VIGNE	MARAICHAGE	ARBORICULTURE
inférieur à 100 l/ha	0,15 l/hl	0,15 l/hl		
100 - 180 l/ha	0,15 l/ha	0,15 l/ha	0,15 l/ha	0,15 l/ha
180 - 300 l/ha	0,225 l/ha	0,225 l/ha	0,225 l/ha	0,225 l/ha
300 - 500 l/ha			0,4 l/ha	0,4 l/ha
500 - 1000 l/ha			0,5 l/ha	0,5 l/ha
supérieur à 1000 l/ha				0,7 l/ha

MODE D'EMPLOI :

Verser la quantité nécessaire de DJEEN dans la cuve du pulvérisateur aux $\frac{3}{4}$ remplie d'eau. Ajouter la préparation phytosanitaire sous agitation. Terminer le remplissage de la cuve en maintenant l'agitation. DJEEN améliore la qualité de la bouillie lors de mélange de plusieurs préparations ou en conditions limitantes (faibles volumes d'eau, température froide...).

DJEEN favorise l'étalement et la bonne répartition de la pulvérisation sur le végétal en particulier sur les organes les plus difficiles à couvrir (épis, grappes et fruits en général, organes dressés, feuillage serré). DJEEN réduit les pertes par lessivage des herbicides, des fongicides et insecticides sur les feuilles et sur fruits. La couverture du végétal est augmentée ainsi que la pénétration des matières actives systémiques ou trans-laminaires.

Les différentes fonctions de DJEEN réduisent les différentes sources de déperditions des herbicides, fongicides et insecticides :

- de contact tels BT, pyrethrinoides, cuivre, soufre, chlorothalonil, glufosinate...
- trans-laminaires tel que cymoxanil...
- systémiques tels les sulfonylurées, glyphosate, fop-dime, strobilurines, triazoles.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :

Il est recommandé de lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

Classement toxicologique : Non classé

Classement environnemental : Non classé

Délai de ré-entrée : 6 heures

DAR et ZNT : Appliquer ceux du produit phytosanitaire associé

Redevance pollution diffuse : Aucune

Pour protéger le travailleur amené à intervenir sur les parcelles traitées, porter la combinaison de travail (cotte en polyester / coton 65% / 35%, densité d'environ 250 g/m²) avec traitement déperlant.

Éliminer les emballages vides via la filière de récupération ADIVALOR. Autorisé en agriculture biologique : Règlement CE/834/2007. Règlement américain NOP (National Organic Program)



Vivagro
DÉTENTEUR DE L'AMM

Espace France – Bat. C
4, voie Romaine
33610 CANEJAN - FRANCE
Tel : 33 5 57 78 32 68
Fax : 33 5 57 29 38 35

BIO
ET NOP

